

## **Très Illustre Frère Pascal Clément, Garde des Sceaux, bravo pour ton courage !**

**Christian Cotten,**

Boulogne-Billancourt, 5 septembre 2006

**En annexe (voir ci-dessous), notre calendrier de procès 2006-2007,  
pour accompagner l'euthanasie de la Vème République  
et de son système de corruption maçonnico-judiciaire.**

Très Illustre Frère,

Quelques mauvaises langues qu'il m'arrive d'écouter et qui te connaissent bien te qualifie parfois d'amateur de caviar frais et de lâche.

Si je n'ai pas eu l'occasion, comme quelques-uns de mes amis, de vérifier ton empressement à passer rapidement à la dégustation du caviar avant qu'il ne réchauffe, j'ai aujourd'hui l'opportunité, à l'opposé de leurs jugements sans doute hâtifs, de **te féliciter très sincèrement pour ton courage.**

En effet, tu as osé l'inespéré pour moi : tu viens de nous faire, à Liliane Portehaut et à moi-même, **le grand honneur de porter plainte contre nous** pour, précisément, « atteinte à l'honneur de la magistrature ». **Quel magnifique cadeau ! Merci à toi, Très Illustre Frère !** Je n'en attendais pas moins d'un honorable avocat franc-maçon comme toi !

Il est vrai que le texte [Euthanasie du système de corruption maçonnique de la magistrature française](#) que nos amis de Politique de Vie ont diffusé par la poste en début d'année 2006 auprès de plus des deux tiers des magistrats français n'était pas très tendre pour ces mêmes magistrats.

**Merci à tous nos amis de Politique de Vie** pour la remarquable efficacité de leur travail de militants, et ce, tout particulièrement à ceux d'entre eux qui, francs-maçons, ont eu le courage de porter le fer là où cela fait mal.

**Courage** : il va t'en falloir, de fait, pour réussir cette réforme de la magistrature dont tu sembles rêver, depuis que tu travailles à un projet de loi de responsabilisation des magistrats.

**Courage** : il va en falloir vraiment beaucoup, à toi et, surtout, aux magistrats de la 17ème chambre correctionnelle, si les parquetiers osent aller jusque là, pour nous affronter sur ce dossier de la corruption de la magistrature.

As-tu vraiment mesuré, Très Illustre Frère, tout ce que signifie le texte que nous avons écrit il y a quelques mois déjà, largement diffusé sur Internet et auprès des professions juridiques, où nous prophétisons la fin du système de corruption

maçonnico-judiciaire de la Vème République ?

**Car, enfin, crois-tu sérieusement que le pauvre Président de la 17ème Chambre Correctionnelle du TGI de Paris**, qui commence à se lasser sérieusement de mes comparutions récurrentes devant son tribunal, **va pouvoir faire face à tous les témoins de cette corruption** que nous ne manquerons pas, Liliane Portehaut et moi-même, de convoquer le jour de notre procès, si celui-ci a bien lieu, ce que j'espère vivement ?

Comment va-t-il faire en effet, ce pauvre Président à qui va toute ma compassion la plus sincère, pour oser regarder en face Charles et Diane Roche, dans le témoignage terrifiant qu'ils auront à faire ce jour-là sur les conditions dans lesquelles leur père, magistrat et criminel, a été assassiné, aux marges si peu marginales d'ailleurs, de l'affaire Alègre ?

Voir : <http://www.politiquedevie.net/Justice/AlegreRochevideo271105.htm>

Car tu le sais aussi bien que moi, malgré toutes les tentatives faites par les gangsters concernés, magistrats ou non, d'étouffer le dossier : **les poubelles du Tribunal de Toulouse sont pleines**. Pleines de sang, de magistrats et de policiers corrompus, de prostituées assassinées et de trafiquants de drogue, de notables et de tueurs en réunions sexuelles.

Tu le sais, comme le savent aussi nombre de policiers intègres, qui, ces temps-ci, nous encouragent dans notre travail et ont parfaitement compris que le gendarme Roussel est tout sauf fou ou incompetent.

**Comment vas-tu gérer cette immonde affaire de mensonges et de crimes au sein même du Tribunal de Toulouse ?** Comment vas-tu faire croire à l'opinion publique qu'il n'y a aucune corruption de magistrats dans cette histoire ? N'as-tu pas déclaré toi-même il y a peu que « *si ce qui est exposé dans le rapport du procureur Michel Bréart est exact, alors (un certain magistrat) de Toulouse mériterait la peine de mort ?* »

**Et Grenoble ? Comment vas-tu faire face à l'évidence des mensonges** qui, depuis plus de dix ans, ont été mis en œuvre en particulier par un certain **Luc Fontaine**, magistrat de son état, pour protéger activement les commanditaires et exécutants des assassinats des membres de l'Ordre du Temple Solaire en 94 et 95 ? Même les « *experts* » ont commencé à avouer, sentant le vent tourner.

Même les grands média, eux aussi, ont commencé à « *lâcher le morceau* » comme l'ont dit familièrement ([Maurice Fusier](#), Radio-France, [Yves Boisset, France 2](#)) : tout le monde sait bien désormais que ce meurtre de masse n'a rien à voir avec un « *suicide de secte d'illuminés* » mais bien avec une « *affaire d'État* » ([déclaration de l'expert au procès le psychiatre Jean-Marie Abgrall](#) devant un juge d'instruction) qui implique politiques et hauts fonctionnaires, policiers, militaires, maçons et templiers occultes, barbouzes, marchands d'armes et porteurs de valises ?

**Tu sais aussi bien que moi que le Tribunal de Grenoble a tout fait depuis dix ans pour cacher la vérité aux parties civiles et à l'opinion publique.** Comment tes magistrats de la 17ème vont-ils faire face aux accusations accablantes de

corruption maçonnico-judiciaire dans cette affaire ? Comment tes magistrats vont-ils faire face à la plainte pour corruption que je m'apprête à déposer contre Luc Fontaine, en tant que partie civile au procès de l'OTS ([Grenoble, octobre 2006](#)) ?

Il y a peu, quelques-uns de nos frères maçons ont reproché à Liliane Portehaut, ardente dénonciatrice des codes étoilés utilisés sur les jugements et autres pièces juridiques par les juristes maçons corrompus ou corrupteurs, pour mieux truander leur monde : *avec vos conneries* (de dénonciation des codes des étoiles et autres signes maçonniques sur les jugements et conclusions d'avocats), *nous avons été obligés de changer nos codes*. De fait, nous voyons désormais apparaître, ici où là, sur quelques jugements, des séries de chiffres bien drôles, en lieu et place des étoiles habituelles...

Dérisoire et ridicule, n'est-ce pas ? Comment les magistrats et autres juristes des réseaux organisés de corruption maçonnique peuvent-ils croire qu'ils vont se sortir d'affaires en transformant leurs étoiles en chiffres ? Huit ans d'âge mental ou Alzheimer ?

Comment est-il possible, dans la même veine, que **l'obscur substitut du parquet parisien qui a fait circuler un soit-transmis pour faire auditionner Liliane Portehaut à Grenoble ait osé y faire figurer, encore une fois, ces fameuses étoiles maçonniques** ? Pour faire joli ? Il paraît que tu étais fort mécontent, quand l'information t'est parvenue. Navré de causer ainsi chez toi tant de colères et d'impuissances devant la bêtise la plus crasse.

**Ah oui, à propos d'étoiles maçonniques, encore une fois** : tu ferais bien de regarder de très près un dossier qui commence à mijoter **du côté de Lyon et Saint-Étienne, grands tribunaux maçonnico-mafieux** s'il en est ; le juge Grenier, juge-commissaire retraité en Tribunal de Commerce, t'a déjà alerté sur **les ignobles procédures dont est victime notre ami Preynat, honorable chef d'entreprise** dans l'industrie des métaux. Depuis 9 ans, les juristes maçons qui tentent de le spolier font passer une déclaration fiscale pour un acte notarié de partage successoral ou, ailleurs, utilisent mensonges, faux et menaces de fonctionnaires pour le contraindre à fermer une entreprise saine et prospère, au motif qu'elle n'aurait pas obtenu – depuis plusieurs décennies d'exercice – les autorisations administratives nécessaires à son activité, alors que tout le monde sait bien qu'il s'agit juste de favoriser un concurrent si bien introduit dans les réseaux administrativo-maçons ?

**Le monde de la magistrature serait-il, définitivement, le monde du mensonge et de l'escroquerie institutionnalisée ?** Il est vrai que, aussi loin que la mémoire humaine peut remonter, jamais un bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Lyon n'a failli : tous francs-maçons. Cela aide, pour organiser les trahisons des clients honnêtes que l'on veut spolier de leurs biens. Comment le préfet de Saint-Étienne réussira-t-il à démontrer qu'il n'est pas corrompu jusqu'au dernier bouton de son habit d'apparat, le jour où nous allons mettre en ligne sur Internet le dossier Preynat, magnifique exemple des procédés mafieux utilisés par les voleurs en bandes organisées qui utilisent les institutions de la République pour leurs petites affaires ?

Je crois que tu vas avoir un gros souci, avec ce dossier de la corruption maçonnico-judiciaire, qui risque fort d'occuper tes rêves jusqu'au prochain changement de gouvernement : il n'y a pas que les magistrats qui pratiquent à grande échelle toutes les formes de corruption diverses et variées. Il y a aussi les préfets et les policiers de petite carrure. Comment vas-tu gérer ce coup-là avec tes amis de la place Beauvau ?

Dur, dur, d'être Garde des Sceaux, ces temps-ci.

**Vraiment, j'espère que tu auras le courage d'assumer jusqu'au bout ta plainte à notre encontre,** Très Illustre Frère. Quantité de nos amis, de Montpellier, Agen, Albi, Pau, Grenoble, Valence, Lyon..., chefs d'entreprises spoliés par les Tribunaux Mafieux de Commerce et écrasés sous les procédures et les trahisons des avocats-gangsters ou les escroqueries astucieuses des mandataires-liquidateurs de justice, tous sont très impatients de venir en nombre témoigner devant la 17ème Chambre Correctionnelle du TGI de Paris : oui, la magistrature maçonnique, notamment dans nos bien profondes provinces, est très largement corrompue, jusqu'à à l'extrémité du plus petit fil de ses robes noires...

Bien. Je crois que tu as parfaitement compris notre message, Très Illustre Frère : **le temps des mensonges et de la corruption impunie et permanente est révolu.** C'est la fin. Il va falloir assumer. Cela s'appelle un divorce, entre les élites dirigeantes et les classes moyennes, lorsque celles-ci ont perdu toute confiance et disent non à tous ceux qui ne sont plus ni crédibles ni légitimes. Comme le démontrent les sociologues et les historiens, c'est le plus souvent ainsi que se terminent les systèmes politiques à bout de souffle. Tes magistrats, Très Illustre Frère, à 5 ou 10% près, minorité de rebelles intègres, ne sont plus ni crédibles ni légitimes.

**Tu veux responsabiliser les magistrats, dis-tu. Fort bien.**

Mais il y a un prix à payer, pour cela : le Pouvoir. Il n'est pas possible de demander à des fonctionnaires d'être responsables s'ils ne sont pas souverains. Là, évidemment, est le grand problème. Tu sais aussi bien que nous que la justice française, en contradiction avec tous les principes fondateurs de toutes les démocraties de cette planète, n'est pas constituée en *Pouvoir* mais seulement en *Autorité* Judiciaire. Tu connais aussi bien que moi Constitution et ordonnance de décembre 58, qui met cela en évidence : l'*Autorité* Judiciaire est, *in fine*, sous la dépendance du seul Pouvoir qui compte vraiment dans ce pays, à savoir le Pouvoir Exécutif.

Et tu sais bien aussi que ce n'est pas parce que le Président de la République est censé garantir l'indépendance des juges que ceux-ci sont véritablement souverains : un juge, demain, sera procureur et donc, soumis directement au pouvoir de la Chancellerie ; il est donc logique qu'il préfère se soumettre dès maintenant, histoire de protéger sa carrière...

**La seule réforme qui vaille du système judiciaire ne pourra donc qu'être celle-ci : la constitution d'un véritable Pouvoir Judiciaire indépendant du Pouvoir Exécutif,** impliquant vraisemblablement la séparation des deux métiers fondamentaux de magistrat, juge et procureur.

**Es-tu prêt à assumer cette réforme-là ou va-t-il falloir atteindre la fin de la Vème République ?** Dans un cas comme dans l'autre, nous sommes bien face à une réforme constitutionnelle, pour le moins.

La seconde grande tâche à laquelle il va falloir t'atteler risque d'être encore plus complexe : **comment séparer l'État et l'Église Maçonnique ?**

**Tu sais bien, Très Illustre Frère, que le serment maçonnique que tu as prononcé t'engage tout autant à violer les lois de la République, si nécessité**

**il y a pour un Frère ayant besoin d'être protégé.** Tu sais aussi que le viol de ce serment coûte la vie. Comment alors rendre compatibles le serment maçonnique et le serment de magistrat ? L'incompatibilité est ici radicale, totale et définitive ; là est bien le problème d'ailleurs, qui permet à tant de magistrats de se sentir, *in fine*, la conscience à peu près tranquille : puisque je protège un Frère, alors ma conscience est saine et sauve, même si je viole les lois de la République, qui, après tout, n'existe historiquement que grâce aux Frères... Insoluble, cette histoire.

Dans leur radicalité latine, les Italiens ont interdit la Franc-Maçonnerie aux magistrats. Dans leur sécheresse anglo-saxonne, les Anglais imposent la transparence et la sortie de l'occulte ; un jour ou l'autre, là aussi, il va falloir trancher : tu ne pourras pas éviter une réforme du système judiciaire sans cette clarification. **Un magistrat ne peut pas rester indépendant et intègre et prêter en même temps le serment de protéger ses Frères en toutes circonstances :** cette contradiction est le point de départ de toute la corruption maçonnique qui constitue aujourd'hui la plaie fondamentale de notre système judiciaire.

**Mais qui dit Pouvoir indépendant dit aussi, du moins sous nos contrées, contrôle démocratique.** Il va nous falloir, ici, beaucoup d'imagination et de créativité : comment instaurer un Pouvoir Judiciaire digne de ce nom, c'est à dire effectivement indépendant du Pouvoir Exécutif mais qui soit en même temps placé sous contrôle effectif de la souveraineté populaire ?

Vaste question : jamais dans l'histoire une fonction sacerdotale – la magistrature n'est qu'un aspect de celle-ci, du prêtre au médecin, robes noires ou blouses blanches - n'a accepté de se placer sous le contrôle des masses plébéiennes... Il se pourrait tout de même qu'il faille un jour y venir, à l'élection de quelques magistrats par les électeurs, histoire que le haut de la pyramide ne reste pas sous la dépendance d'une caste auto-référencée et placée exclusivement sous le contrôle de ses propres membres, dont on sait bien qu'elle ne peut que dériver vers l'abus de pouvoir.

Je ne te persécuterai pas plus longtemps, Très Illustre Frère : **à toi de démontrer ta réelle volonté de vider les poubelles de la magistrature française et de faire en sorte qu'elles ne se remplissent plus du sang ou des larmes injustifiées des justiciables et citoyens honnêtes de ce pays qui attendent de l'État un service public de justice sain et honnête.**

Nous restons bien entendu à ton entière disposition pour t'y aider.

Sois assuré, Très Illustre Frère, de notre fraternelle compassion.

Christian Cotten